

**Convention de mise à disposition d'un bureau  
au Centre médico-social de BISCHHEIM**

**Rapport n° CP/2012/375**

**Service gestionnaire :**

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service stratégie immobilière

Résumé :

Il est proposé d'approuver la convention de mise à la disposition du Centre social et familial "Victor Hugo" d'un bureau au sein du CMS de BISCHHEIM (rue du Guirbaden).

Le Centre social et familial (CSF) "Victor Hugo" qui a son siège à SCHILTIGHEIM, assurera des permanences au Centre médico-social rue du Guirbaden à BISCHHEIM dont les locaux sont mis à la disposition du Département par la Ville.

A cet effet, il est prévu, en accord avec la Ville, de mettre à la disposition du CSF de manière gratuite et permanente, selon les termes de la convention jointe, un bureau destiné à permettre l'exercice de sa mission de médiation sociale et culturelle sur le quartier du Guirbaden.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention relative à la mise à la disposition gratuite du Centre social et familial "Victor Hugo" à SCHILTIGHEIM, d'un bureau au sein du Centre médico-social 13, rue du Guirbaden à BISCHHEIM.*

*Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.*

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL